



J'aimerais avoir enfin en ma possession l'intégralité du dossier suite à l'homicide de mon père

Par Yatsen, le 06/08/2019 à 04:55

Bonjour!

Mon papa a été assassiné alors qu'il était devenu tétraplégique suite à un accident de voiture, le 9 mars 1998 à 38 ans à Saint G n s Laval dans un centre de r ducation.

Je suis n e en septembre 1980, je ne travaille pas et je n'ai donc que tout juste assez d'argent pour subvenir   mes besoins quotidiens.

J'ai encore aujourd'hui et cela depuis le d but le m me avocat, commis d'office que je n'ai pas choisi ni moi ni m me ma m re et sur lequel je ne compte absolument plus d sormais...

Aucun coupable n'a  t  retrouv  et un non-lieu a  t  ordonn .

Apr s j'ai donc souhait  faire un recours aupr s du tribunal administratif, suite logique pour moi, ce qui n'a rien donn  non plus ma demande ayant  t  d bout e. Je n'ai m me pas re u les raisons car elles ont  t  envoy es par lettre recommand e avec accus  de r ception mais   l'ancienne adresse de ma m re, qu'elle n'occupait plus et que je n'ai moi m me jamais occup e.

J'ai du r tribuer cette avocat vu qu'il  tait commis d'office sur le plan p nal mais pas civil ou administratif?

Ni moi sa seule fille, ses parents ou encore ma maman n'avons jamais  t  indemnis , ne serait ce que du pr judice moral.

Je suis consciente d' tre encore aujourd'hui "traumatis e" et fragile suite   la mort pr matur e de mon p re. De ce fait, chaque d marche pour moi est difficile   entreprendre car elle me replonge dans cette trag die qui a boulevers  le cours de ma vie.

J'ai atrocement peur que cette instruction soit prescrite mais je n'ai plus confiance aux informations re u par "mon conseil" son cabinet se trouve   Lyon et donc tr s loin de chez moi, je ne sait plus quoi faire ni comment...

J'aimerais savoir svp comment faire pour avoir enfin en ma possession toutes les pi ces de

ce dossier d'instruction, auditions, investigations etc

Sachant que cet avocat commis d'office dans une procédure pénale ma demandé une rétribution pour poursuivre le tribunal administratif ok mais par la suite il m'a encore demandé de l'argent lorsque je lui ai moi-même demandé qu'il transmette au juge mon souhait d'entrer les prélèvements ADN afin de les comparer avec le FNEG, il a ajouté que j'avais eu une très bonne idée mais qu'on ne pouvait être sûrs que le juge répondrait favorablement à cette demande, je n'ai donc pas envoyé l'argent et aucune demande n'a été transmise au juge mais cela ne dépend t'il pas du pénal?

Je n'y arrive plus, mes tentatives et effort étant tous restés vains.

Pour résumé, je voudrais éviter dans la mesure du possible et de la loi évidemment que ce crime soit prescrit et avoir enfin en ma possession les pièces de l'instruction vu que contrairement à d'autres et malgré mes demandes, je ne l'ai jamais eu appart quelques rares pièces comme le rapport d'autopsie par ex...

Mon avocat m'ayant dit que je pouvais le consulter mais seulement une heure et que je ne pourrai en faire aucune copie, vivant en Ardèche je n'ai donc pas fait le déplacement, la prise de rdv étant compliqué et une heure de lecture n'étant pas suffisante pour moi. Pouvez vous me dire si cette procédure est normale?

Je n'arrive pas à comprendre cela et encore je ne vous raconte pas l'intégralité de ce parcours judiciaire comme de mon constat personnel en résultant.

Je suis donc toute seule à essayer de rendre justice à mon père et je réalise que je n'y arrive pas.

Suite à cette expérience, j'endure une seconde épreuve face à laquelle j'ai un énorme sentiment d'inégalité et l'impression que je n'ai jamais trouvé le bon interlocuteur, investit, compréhensif qui me conseille et me soutienne dans ce combat et tout cela sûrement par manque d'argent.

Si vous pouviez me renseigner, par des textes de lois afin que je puisse au minimum récupérer ce dossier afin de pouvoir l'étudier tranquillement chez moi comme le font d'autres victimes qui le désirent et qui sont parti civile, me semble t'il?

Je vous remercie infiniment de me lire.

J'espère tellement trouver des conseils et de l'aide à travers ce message que je vous envoie comme une bouteille jeté à la mer...

Cordialement

Sandrine